



Froideville

Préavis de la Municipalité concernant une demande de crédits complémentaires au budget 2015

No 176/2015

LA MUNICIPALITÉ DE FROIDEVILLE

AU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité de Froideville a l'honneur de vous soumettre le présent préavis relatif à une demande de crédits complémentaires au budget 2015.

1. EXPOSE DES MOTIFS

Les articles 42 et 44 du chapitre III de la loi sur les communes du 28 février 1956 (LC – état au 01.07.2013) précisent que la Municipalité gère les dépenses relatives à l'administration de la commune, à la gestion du domaine public et privé et à celle des bien affectés aux services publics, dans le cadre du budget et des autres autorisations données par le Conseil.

Le Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCCom – état au 01.07.2006) mentionne, aux articles 10 et 11 du chapitre II traitant du budget de fonctionnement, que la Municipalité veille à ce que les crédits accordés ne soient pas dépassés et qu'elle ne peut engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles que dans la limite de la compétence qui lui est accordée par le Conseil communal.

C'est en vertu de ces dispositions légales que la Municipalité vous soumet le présent préavis par lequel elle vous demande des crédits complémentaires pour des dépenses non prévisibles au moment de l'élaboration du budget 2015.

2. AUGMENTATIONS DE CHARGES, DIMINUTIONS DE CHARGES ET REVENUS SUPPLEMENTAIRES PREVUS

Les augmentations et diminutions de charges seront listées dans la colonne de gauche, alors que les revenus supplémentaires seront listés dans la colonne de droite, dans les alinéas ci-dessous.

Municipalité

Compte 102.300.2 Travaux spéciaux

La mise en route du nouveau règlement sur l'épuration des eaux a provoqué de nombreuses questions de la part de nos citoyens et le Municipal concerné par ce dicastère a passé beaucoup de temps en explications, visites et réponses: cela a provoqué un nombre accru d'heures de travail, également en raison du manque d'expérience de ce dernier, entré en fonction en novembre 2014 seulement; d'autre part, les problèmes sécuritaires posés à notre commune ont également provoqué des heures de travail supplémentaires au Municipal concerné et nous sollicitons donc le budget complémentaire suivant:

Compte 102.300.2 CHF 15'000.00

Administration

Compte 110.319.2 Frais d'études fusion éventuelle

Le projet de fusion ayant été abandonné suite à la votation populaire, nous allons économiser le montant prévu pour ce poste, soit:

Compte 110.319.2 CHF 20'000.00-

Compte 110.436.2 Frais d'études fusion éventuelle, remboursement

Etant donné que nos avances concernant les frais d'études pour le projet de fusion ont été trop élevées par rapport à leur coût, nous avons obtenu un remboursement, soit environ:

Compte 110.436.2 CHF 6'725.00

Sports

Compte 170.318.5 Honoraires

Le crédit d'étude pour la mise à jour des installations de Pré Camuz ayant été approuvé par le Conseil communal, le budget complémentaire suivant est requis:

Compte 170.318.5 CHF 30'000.00

Informatique

Compte 190.311 Achats

Le budget prévu initialement a juste suffi à acquérir un logiciel pour les facturations de l'eau et de l'épuration; le Canton a imposé l'installation d'un nouveau logiciel pour le Registre cantonal des personnes, partiellement subventionné, et nous avons également acquis un appareil photo et un logiciel pour l'établissement des cartes d'identités; pour ces raisons, nous sollicitons le budget complémentaire suivant:

Compte 190.311 CHF 4'000.00

Comptabilité générale, caisse, contentieux

Compte 200.318.6 Honoraires divers

Nous avons demandé quelques analyses complémentaires à BDO, société mandatée pour réaliser une analyse financière et de gestion publique de notre commune, par rapport à l'offre initiale portée au budget; le coût final de cette étude provoque la demande de budget complémentaire suivante:

Compte 200.318.6 CHF 5'000.00

Compte 200.434 Participations sur salaires bourse communale

Notre boursière communale effectue certains travaux qui sont facturés aux bénéficiaires de ses compétences (SDIS Haut-Talent, Centrale de Chauffage à Distance S.A., etc.); cela nous permet d'enregistrer des revenus imprévus, soit environ:

Compte 200.434 CHF 5'000.00

Impôts

Compte 210.405 Successions, donations

Aucun montant n'avait été porté au budget pour cette rubrique; or, nous enregistrons des revenus extraordinaires, consécutifs à la taxation d'une très «grosse» succession cette année, soit:

Compte 210.405 CHF 181'250.00

Service financier

Compte 220.352.21 Fonds de péréquation, année précédente (alimentation)

Compte 220.452.12 Fonds de péréquation, année précédente (retour)

Compte 220.452.22 Revenu dépenses thématiques, année précédente

Nous avons reçu, au courant du mois d'août 2015, les décomptes cantonaux de la péréquation et des dépenses thématiques pour l'année 2014; cela impacte notre comptabilité 2015 de montants imprévus de la manière suivante:

Compte 220.352.21 CHF 235'300.00

Compte 220.452.12 CHF 332'900.00

Compte 220.452.22 CHF 9'575.00

Forêts

Compte 320.314.1 Entretien, exploitation, débardages, transports

Afin de permettre de débiter les coupes assez tôt dans la saison, c'est-à-dire dès le mois de novembre, et surtout de pouvoir payer les entreprises cette année encore, nous sollicitons un budget complémentaire afin de le porter à CHF 89'100.00, soit:

Compte 320.314.1 CHF 15'000.00

Compte 320.318 Honoraires

Suite à la fermeture de la décharge sur le site de Moille-Lombard, nous avons l'obligation légale de reboiser et de réaffecter cette zone en «aire forestière», et ceci en compensation des surfaces prises à la forêt lors de la construction de la nouvelle déchèterie du Bochet; la mise à l'enquête a déjà été effectuée et nous sommes en possession du permis de construire; bien évidemment, cette procédure a un coût, non prévu au budget et cela provoque la demande de budget complémentaire suivante:

Compte 320.318 CHF 5'000.00

Compte 320.435 Ventes de bois

En relation avec le budget complémentaire demandé sous le compte 320.314.1, les ventes de bois devraient augmenter dans la même proportion, ce qui nous permet d'espérer CHF 15'000.00 de revenus supplémentaires, soit:

Compte 320.435 CHF 15'000.00

Bâtiments**Compte 350.309 Cours, frais de personnel et apprenti**

Nous n'avions pas prévu de budget pour ce compte et nous pouvons estimer les charges le concernant pour cette année à environ CHF 1'500.00, soit un budget complémentaire sollicité de:

Compte 350.309 CHF 1'500.00

Routes**Compte 430.311 Achats de machines, outillages, pare-neige, véhicules**

Nous étions tombés sur un mauvais numéro avec le véhicule Egholm acheté en 2013; les nombreuses pannes subies nous ont incités à réinvestir pour un modèle de la dernière génération et neuf de la même marque, suite à une offre intéressante établie par notre fournisseur, qui nous a certifié que nous ne subirions certainement pas les mêmes problèmes avec ce nouveau véhicule de voirie; il a fallu remettre CHF 21'000.00 pour obtenir ce nouveau véhicule; d'autre part, quelques frais imprévus d'achat de pare-neige nous incitent à demander le budget complémentaire suivant:

Compte 430.311 CHF 26'000.00

Compte 430.315 Entretien, machines, véhicules

Les frais d'entretien de nos machines et véhicules, suite aux nombreuses heures d'utilisation dues aux conditions hivernales, nous ont déjà coûté CHF 18'000.00 au 31 août de cette année, ce qui nous incite à effectuer une demande de budget complémentaire de:

Compte 430.315 CHF 7'000.00

Compte 430.318.5 Honoraires

Des honoraires imprévus nous ont été facturés pour des travaux de cadastrations et d'abornements, faisant suite aux diverses corrections apportées à notre réseau routier communal et effectuées ces dernières années; ces travaux ont été rendus obligatoires par le Canton; il s'agit là d'un montant de CHF 9'300.00 à notre charge, raison pour laquelle nous demandons le budget complémentaire suivant de:

Compte 430.315 CHF 9'000.00

Eclairage public**Compte 431.441 Redevance pour usage du sol**

Les versements concernant cette rubrique ont été sensiblement plus élevés que prévu et nous pouvons d'ores et déjà noter le revenu supplémentaire suivant:

Compte 431.441 CHF 5'100.00

Ordures ménagères et déchets

Compte 450.318.1 Collecte et élimination des ordures ménagères

Cette rubrique nous a déjà coûté environ CHF 50'000.00 pour le 1^{er} semestre 2015, ce qui nous laisse penser qu'elle avoisinera autour de CHF 103'000 pour le total de l'année; nous nous permettons donc de demander un budget complémentaire de:

Compte 450.318.1 CHF 9'750.00

Compte 450.434.2 Rétrocession Gedrel (sacs poubelles)

Les versements déjà obtenus pour le 1^{er} semestre 2015, soit environ CHF 47'000.00, nous laissent penser que nous pouvons espérer un montant approximatif total de CHF 97'000.00 pour l'année entière, soit un revenu complémentaire espéré de:

Compte 450.434.2 CHF 20'800.00

Réseau d'égouts et d'épuration

Compte 460.314.4 Entretien, collecteurs

Les divers travaux d'entretien de collecteurs déjà réalisés et ceux déjà attribués à nos fournisseurs de prestations (curages, contrôles TV, etc.) nous laissent penser qu'il nous faut demander un budget complémentaire de:

Compte 460.314.4 CHF 5'000.00

Compte 460.481 Prélèvement à réserve épuration

Pour compenser la rubrique ci-dessus, nous prélèverons un montant identique à la réserve, soit:

Compte 460.481 CHF 5'000.00

Enseignement primaire

Compte 510.314.4 Entretien, immeubles, préaux

Compte 510.318.2 Honoraires

Les pluies abondantes du début du mois de mai ont provoqué une inondation dans le sous-sol du collège du Chêne. Nous avons immédiatement demandé conseil à notre BAMO (Bureau d'Assistance à Maître d'Ouvrage), Monsieur Fragnière, qui a œuvré lors de la construction de ce bâtiment. Un rapport initial de constat a été rédigé. Il semblerait que les infiltrations d'eau sont dues à une mauvaise étanchéité des services souterrains entre les collèges de la Fontaine et du Chêne (chauffage à distance, électricité, informatique, lignes Swisscom, etc.). Toutefois, pour savoir où se situe précisément le problème, nous sommes obligés d'ouvrir le long de la façade ouest du collège du Chêne et, une fois le problème identifié, nous pourrions éventuellement constater si il y a eu malfaçon et nous retourner contre l'entreprise responsable. En attendant, nous devons financer le rapport initial et le suivi de ce problème, ce qui nous contraint de demander des compléments au budget de:

Compte 510.314.4 CHF 30'000.00

Compte 510.318.2 CHF 10'000.00

Police**Compte 610.351.1, Réforme policière, année précédente**

Nous avons reçu, au courant du mois d'août 2015, les décomptes cantonaux de la réforme policière pour l'année 2014; cela impacte notre comptabilité 2015 d'un montant imprévu de la manière suivante:

Compte 610.351.1 CHF 35'825.00

Protection civile**Compte 660.318.5 Honoraires**

Ce compte, pour lequel nous n'avions pas prévu de budget, enregistre un mouvement concernant des honoraires versés à un notaire pour la constitution d'une servitude pour un abri de protection civile, à la route de Villars-Tiercelin, et ce montant s'est élevé à:

Compte 660.318.5 CHF 1'400.00

Service social**Compte 710.365.3 Accueil familial de jour, réseau LAJE, Echallens**

Le budget total pour ce poste s'élevait à CHF 338'800.00, soit CHF 331'800.00 pour la structure gérée par l'EFAJE à Echallens, ainsi que CHF 7'000.00 pour la structure de la Garderie Arc-en-Ciel, à Cugy; nous avons déjà dû régler environ CHF 355'250.00 à l'EFAJE et CHF 10'000.00 à la Garderie; nous sollicitons un budget complémentaire de CHF 20'000.00 pour l'EFAJE, tout en sachant que ce montant ne sera certainement pas suffisant, ainsi que CHF 10'000.00 pour la Garderie Arc-en-Ciel, qui souffre d'un déficit chronique, mais qui accueille nombre d'enfants de Froideville, ce qui provoque l'augmentation de notre participation, soit:

Compte 710.365.3 CHF 30'000.00

Prévoyance sociale**Compte 720.351.12 Participation, facture sociale, année précédente**

Nous avons reçu, au courant du mois d'août 2015, les décomptes cantonaux de la facture sociale pour l'année 2014; cela impacte notre comptabilité 2015 d'un montant imprévu de la manière suivante:

Compte 720.351.12 CHF 164'125.00

Service des eaux**Compte 810.312.3 Eau Lausanne**

L'été sans pluies que nous avons vécu cette année a mis à mal nos capacités à alimenter en eau nos concitoyens par nos propres moyens; nous avons dû puiser fortement dans l'eau fournie par la ville de Lausanne; à ce jour, nous pouvons estimer le dépassement budgétaire à:

Compte 810.312.3 CHF 22'000.00

Compte 810.381 Attribution à réserve eau

Pour compenser la rubrique ci-dessus, nous attribuerons un montant identique en moins à la réserve, soit:

Compte 810.381 CHF 22'000.00-

3. COMPENSATION

Lors de la présentation du budget 2015, il avait bien été précisé que celui-ci était un budget de rigueur et que chacune de ses composants ayant fait l'objet d'une analyse stricte. Après ce travail, le budget 2015 présentait un excédent de charges de CHF 389.00 qui est, compte tenu des charges et des revenus complémentaires listés sous point 2., porté à CHF 37'939.00.

Actuellement il n'est pas possible de prévoir l'importance de nos recettes fiscales. Nous espérons que celles-ci seront supérieures à celles prévues, à l'instar des exercices précédents, afin d'absorber le montant déficitaire prévu au budget 2015.

4. CONCLUSION

Sur ces bases, la Municipalité a l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE FROIDEVILLE

- vu le préavis de la Municipalité No 176/2015 du 14 septembre 2015,
- ouï le rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

DECIDE

- d'adopter le budget complémentaire pour l'année 2015 comprenant:
- aux charges CHF 618'900.00
- aux revenus CHF 581'350.00
- soit un excédent de charges complémentaires de CHF 37'550.00

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:

Michel PITTET



La Secrétaire:

Alice HENRY

Froideville, le 14 septembre 2015/RG/ah

Responsable: Finances – M. Rolf Gerber, Municipal

Budget Complémentaire 2015 - Tableau récapitulatif

<u>N° du compte</u>	<u>Désignation du compte</u>	<u>Charges</u>		<u>Revenus</u>	
	<u>Municipalité</u>				
102.300.2	Travaux spéciaux	CHF	15'000.00		
	<u>Administration</u>				
110.319.2	Frais d'études fusion éventuelle	CHF	-20'000.00		
110.436.2	Frais d'études fusion éventuelle, remboursement			CHF	6'725.00
	<u>Sports</u>				
170.318.5	Honoraires	CHF	30'000.00		
	<u>Informatique</u>				
190.311	Achats	CHF	4'000.00		
	<u>Comptabilité générale, caisse, contentieux</u>				
200.318.6	Honoraires divers	CHF	5'000.00		
200.434	Participations sur salaires bourse communale			CHF	5'000.00
	<u>Impôts</u>				
210.405	Successions, donations			CHF	181'250.00
	<u>Service financier</u>				
220.352.21	Fonds de péréquation, année précédente (alimentation)	CHF	235'300.00		
220.452.12	Fonds de péréquation, année précédente (retour)			CHF	332'900.00
220.452.22	Revenus dépenses thématiques, année précédente			CHF	9'575.00
	<u>Forêts</u>				
320.314.1	Entretien, exploitation, débardages, transports	CHF	15'000.00		
320.318	Honoraires	CHF	5'000.00		
320.435	Ventes de bois			CHF	15'000.00
	<u>Bâtiments</u>				
350.309	Cours, frais de personnel et apprenti	CHF	1'500.00		
	<u>Routes</u>				
430.311	Achats de machines, outillages, pare-neige, véhicules	CHF	26'000.00		
430.315	Entretien, machines, véhicules	CHF	7'000.00		
430.318.5	Honoraires	CHF	9'000.00		
	<u>Sous-totaux:</u>	CHF	332'800.00	CHF	550'450.00

Budget Complémentaire 2015 - Tableau récapitulatif

<u>N° du compte</u>	<u>Désignation du compte</u>		<u>Charges</u>		<u>Revenus</u>
	<u>Reports:</u>		332'800.00		550'450.00
	<u>Eclairage public</u>				
431.441	Redevance pour usage du sol			CHF	5'100.00
	<u>Ordures ménagères et déchets</u>				
450.318.1	Collecte et élimination des ordures ménagères	CHF	9'750.00		
450.434.2	Rétrocession Gedrel (sacs poubelles)			CHF	20'800.00
	<u>Réseau d'égouts et d'épuration</u>				
460.314.4	Entretien, collecteurs	CHF	5'000.00		
460.481	Prélèvement à réserve épuration			CHF	5'000.00
	<u>Enseignement primaire</u>				
510.314.4	Entretien, immeubles, préaux	CHF	30'000.00		
510.318.2	Honoraires	CHF	10'000.00		
	<u>Police</u>				
610.351.1	Réforme policière, année précédente	CHF	35'825.00		
	<u>Protection civile</u>				
660.318.5	Honoraires	CHF	1'400.00		
	<u>Service social</u>				
710.365.3	Accueil familial de jour, réseau LAJE, Echallens	CHF	30'000.00		
	<u>Prévoyance sociale</u>				
720.351.12	Participation, facture sociale, année précédente	CHF	164'125.00		
	<u>Service des eaux</u>				
810.312.3	Eau Lausanne	CHF	22'000.00		
810.381	Attribution à réserve eau	CHF	-22'000.00		
	<u>Totaux:</u>	CHF	618'900.00	CHF	581'350.00
	<u>Excédent de charges complémentaires:</u>			CHF	37'550.00
	<u>Totaux égaux:</u>	CHF	618'900.00	CHF	618'900.00